



79<sup>ème</sup> SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

SIXIEME COMMISSION

Rapport de la Commission du droit international  
sur les travaux de sa soixante-quinzième session

Intervention de M. DIEGO COLAS  
Directeur des Affaires juridiques  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

=Seul le prononcé fait foi=

New York, le 22 octobre 2024

=Groupe I=

Immunité de juridiction pénale étrangère des représentants de l'État ; Elévation du niveau de la  
mer au regard du droit international ; autres décisions

i



---



---

  

---

*Certains membres [de la CDI] ont constaté avec préoccupation qu'on ne voyait pas bien si les tribunaux hybrides et internationalisés étaient inclus dans le champ d'application de [l'article 1 des projets d'article]*

---

  

---

  

---

---

*agent*

*représentant*

*représentant*

---

---

*ratione personae*

---

  

---

  

---





